

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/14056
8 juillet 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS DES REPRESENTANTS
SUPPLEANTS DES PHILIPPINES AU CONSEIL DE SECURITE**

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général signale qu'il a reçu du Représentant permanent des Philippines auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 8 juillet 1980, indiquant que MM. Leandro I. Verceles et Lauro L. Baja avaient été nommés représentants suppléants des Philippines au Conseil de sécurité pour le mois de juillet.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.
